

Légende:

-  Arrêt de bus provisoirement déplacé
-  Zones de déposes des ordures ménagères, papiers et cartons



Phase 3
(du 10.06 au 02.07)

voie pour trafic à sens unique

voie pour trafic à sens unique

Phase 4
(du 01.07 au 31.07)

Phase 2
(du 21.05 au 11.06)

Phase 1
(du 22.04 au 17.05)

Les arrêts de bus seront provisoirement déplacés.
Voir site internet de CarPostal (postauto.ch/fr) et informations aux arrêts existants.

